Service Public Fédéral
FINANCES

Administration de la fiscalité des entreprises et des revenus

Impôts sur les revenus

APPLICATION DU REGIME D'IMPOSITION SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'AIDE A L'AGRICULTURE A L'IMPOT DES SOCIETES ET A L'IMPOT DES NON-RESIDENTS SOCIETES

(art. 139 à 141, Loi-programme du 23 décembre 2009 (MB 30.12.2009, Ed. 1))

EXERCICE D'IMPOSITION ……..
(Exercice comptable du…….…… au ……)

Dénomination : .....
.....
.....
.....
.....
N° d'entreprise : .....

Ce formulaire doit être introduit auprès du service de taxation mentionné dans le cadre en gras sur le recto de la formule de déclaration à l'impôt des sociétés ou de la formule de déclaration à l'impôt des non-résidents sociétés

MONTANT IMPOSABLE A 5% DES SUBSIDES EN CAPITAL ET EN INTERETS

A Date de notification des subsides	B Date d'attribution des subsides	C Valeur d'acquisition de l'actif subsidié	D Amortissements fiscalement admis sur l'actif subsidié (1)	E Montant des subsides	F Montant imposable au taux de 5%
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
				TOTAL :	.....

L'administration est autorisée à apporter à la déclaration aux impôts sur les revenus relative à l'ex.d'imp. en cause les adaptations nécessaires à l'application de ce régime d'imposition spécifique.

CERTIFIE EXACT,

.....(date)

.....(signature)

(1) ne pas compléter pour les subsides en intérêts

N° 275 L